

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LES QUARTIERS ABOM ET NGONA DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Yaoundé 5, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'éclairage public dans les quartiers ABOM et NGONA dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, Département du Mfoundi , Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

1-Travaux préparatoires

2-Equipements divers

3-Fourniture et pose lampadaires MAF 250W y compris toutes sujétions

3. Coût prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, pour un coût estimatif de vingt-cinq millions (25 000 000) de Francs CFA.

N°	ITINERAIRE	ENVELOPPE
i	Eclairage public dans les quartiers ABOM et NGONA de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V	25 000 000

Le délai d'exécution est de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le début d'exécution de la prestation.

5. Allotissement

Cet avis d'Appel d'Offres n'a qu'un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toute entreprise exerçant au Cameroun et ayant des compétences avérées dans le domaine de l'électrification.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, pour un coût estimatif de vingt-cinq millions (25 000 000) de Francs CFA.

N°	ITINERAIRE	ENVELOPPE
i	Eclairage public dans les quartiers ABOM et NGONA de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V	25 000 000

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables, à la Mairie de Yaoundé 5 sise à Essos à côté

de l'Hôpital de la Caisse, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services de la Commune Mairie de Yaoundé V, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de quarante-deux mille cinq cent (42 500) francs CFA auprès de la Recette Municipale de Yaoundé V, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

10. Remise des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels devront être déposées à la Mairie de Yaoundé V, au plus tard le 15 MAI 2020 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°05/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020 POUR LES TRAVAUX
D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LES QUARTIERS ABOM ET NGONA DE LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI,
REGION DU CENTRE**

11. Recevabilité des offres

Les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA délivrée par une Institution Financière agréée par le Ministre en charge des Finances.

La validité de cette caution sera de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des Offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 15 MAI 2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5 à partir de 15 heures, heure locale, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

10.1 : Critère éliminatoire

10.1.1 Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ;
- c) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48h
- d) Absence d'une caution de soumission

10.1.2 Offre technique

- a) Fausse déclaration;
- b) Non existence dans l'Offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, d'au moins, 75% des critères de la grille.

10.1.3 Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un Sous-Détail de Prix.

10-2 Critères essentiels

L'Offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

- 1°- Présentation de l'Offre ;
- 2°- Capacité de préfinancement : accès à une ligne de crédit, ou autres ressources financières ;

- 3°- Prestations similaires réalisées ;
- 4°- Personnel ;
- 5°- Planning d'exécution des prestations.
- 6- Matériel d'exécution

La grille détaillée d'évaluation figure à l'Article 16.3 du RPA0.

Seules les Offres techniques qui auront obtenu au moins 75% de « oui » à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

14. Attribution

Le Marché est attribué au soumissionnaire dont l'Offre techniquement qualifiée, est la moins disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Yaoundé V.

Toute tentative de corruption ou fait de mauvaises pratiques devra être signalé par écrit et message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République, Chargé des Marchés publics, avec copie au Président de la CONAC et au Maire de Yaoundé 5 B.P : 20 208 Yaoundé.

YAOUNDE le 17 Avril 2020

Le MAIRE

BALA Augustin

[Télécharger le DAO](#)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N°02/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020
DU 21/04/2020 POUR LES
TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU
ELECTRIQUE, POSE D'UN
TRANSFORMATEUR ET BRANCHEMENT
SUR LE TRONCON QUARTIER
BARRIERE- BLOC ADMINISTRATIF
DANS LA COMMUNE DE MAKENENE,
ARRONDISSEMENT DE MAKENENE,
DEPARTEMENT DU MBAM ET
INOUBOU, REGION DU CENTRE.
FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL –
EXERCICE : 2020**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, le Maire de la Commune de MAKENENE, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), un Appel d'Offre National Ouvert pour les travaux d'extension du

réseau électrique, pose d'un transformateur et branchement sur le tronçon QUARTIER BARRIERE – BLOC ADMINISTRATIF dans la Commune de MAKENENE, Arrondissement de MAKENENE, Département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre, exercice 2020.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

- Travaux préparatoires;
- Construction et mise en service d'un réseau moyenne tension (MT) triphasée 3x3 et 4,4 mm² exclusivement long de 500m quittant face Gendarmerie à Sous-manguier de MAKENENE;
- Poste de transformation (MT) triphasée ;
- Construction et mise en service d'un réseau basse tension (BT) triphasée long de 360m en câble torsadé 3 x 35 mm² vers la SP(10m), vers la résidence du Sous-Préfet (50m), vers la Gendarmerie(100m), vers l'hôtel de ville(200m).
- Animation et Formation du comité de surveillance pour le contrôle du réseau.
- Les prestations diverses.

3. Coût prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de 19 979 000 F CFA (autorisation de dépenses n°IV02396).

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics et d'électricité de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations.

6. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le BIP MINDDEVEL pour le compte de l'exercice 2020.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Service de de la Passation des Marchés de la Commune de MAKENENE, porte N°102 sis à l'hôtel de ville de la Commune de MAKENENE, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE, porte N°102, sis à l'hôtel de ville de la Commune de MAKENENE, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MAKENENE d'une somme de quarante mille (40 000) F CFA non remboursable.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remise des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune de MAKENENE, porte N° 102 au plus tard le 22 MAI 2020 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°02/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020 Du 21/04/2020

POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE, POSE D'UN TRANSFORMATEUR ET BRANCHEMENT SUR LE TRONCON QUARTIER BARRIERE – BLOC ADMINISTRATIF DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

10. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de trois cent quarante mille (340 000) francs CFA par lot établie par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère des Finances (voir PIECE N° 12) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois.

11. Ouverture des plis

Elle sera effectuée le 22 MAI 2020 à 13h00 précises dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de MAKENENE. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

Critères Eliminatoires:

Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes,
Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

Non satisfaction, au moins, de 80% des critères essentiels ;

Absence de caution pour soumission

Non inscription du Conducteur des Travaux à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Electrique.

Offre financière incomplète ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

;

Absence du sous-détail de prix.

Principaux critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base du système binaire avec un minimum, acceptable, de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères sont :

- a)- Capacité financières de l'entreprise ;
- b)- Organisation, méthodologie proposée, planning et délai d'exécution des prestations ;
- c)- Moyens humains et matériels à mettre en place pour l'exécution des prestations ;
- d)- Expérience du soumissionnaire dans le Bâtiment et Travaux Publics(BTP) et dans les prestations d'hydrauliques en milieu rural.

N.B: Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de MAKENENE, (Point focale : 677 94 83 32).

YAOUNDE le 21 Avril 2020

Le MAIRE

NJATOU NGADEP Nazaire Brolin